



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 18 – juillet 2011

*Les pérégrinations d'un gentilhomme
linguiste. Hommage à Claude Caitucoli.*

Numéro dirigé par Fabienne Leconte

SOMMAIRE

Fabienne Leconte : *Présentation.*

Papa-Alioun Ndao : *Politiques linguistiques et gestion de la diversité linguistique au Sénégal : aspects sociolinguistiques.*

Abou Bakry Kébé : *Contacts de langues et médias : le discours journalistique en wolof à l'épreuve du parler ordinaire sénégalais.*

Moussa Daff : *Esquisse pour une démarche méthodologique de didactique convergente dans l'enseignement bilingue en francophonie africaine : cas du partenariat didactique français/wolof au Sénégal.*

Birahim Thioune : *Didactique du conte et du récit imaginé à l'école primaire : propositions de démarches pour un projet expressif, dans des classes de langue au Sénégal.*

Fallou Mbow : *Paratexte et visée de l'énonciation romanesque en littérature africaine.*

Mamadou Lamine Sanogo : *Pour une prise en compte des langues minoritaires dans les politiques linguistiques. Le cas de l'Union africaine.*

Véronique Miguel Addisu : *Lecture altéro-réflexive d'une recherche doctorale impliquée : notes ethno-sociolinguistiques.*

Sophie Babault : *Peter Pan, la Petite Merveille et l'Andrian'School : la dénomination des établissements scolaires comme indicateur sociolinguistique en contexte plurilingue.*

Foued Laroussi : *Le plurilinguisme en milieu scolaire à Mayotte.*

Régine Delamotte-Legrand : *Répertoires langagiers des enfants et langues de l'école à Mayotte comme ailleurs.*

Fabienne Leconte : *Conflits de légitimité autour du passage à l'écriture de langues minorées.*

Danièle Moore et Margaret MacDonald : *The name can only travel three times. Nomination des nouveaux nés et dynamiques identitaires plurielles. Qu'en disent vingt jeunes mères stó.lō de Colombie-Britannique ? Ou de quelques récits de la transformation.*

Clara Mortamet : *Adhérents, dissidents, objecteurs et militants, la diversité des positionnements face à la norme.*

Robert Nicolai : *Comment Dieu créa le Monde et quel Monde Il créa ou la re-élaboration d'une mythologie à propos de l'origine des langues... à l'ombre du politiquement correct.*

Didier de Robillard : *Vers des processus qualitatifs d'évaluation de la recherche ? Perspectives sociolinguistiques à travers l'évaluation à fins éditoriales.*

Compte-rendu

Jeanne Gonac'h : *Robert Nicolai, 2011, La construction du sémiotique – Sur les dynamiques langagières et l'activisme des acteurs de la communication, Paris, L'Harmattan, 162 pages, ISBN : 978-2-296-54383-6.*

LE PLURILINGUISME EN MILIEU SCOLAIRE A MAYOTTE

Foued Laroussi

Université de Rouen, Laboratoire LiDiFra, EA 4305

Avant-propos

Depuis 2004, le laboratoire LiDiFra de l'université de Rouen mène une recherche sur Mayotte intitulée « Plurilinguisme et aménagement linguistique », recherche soutenue et financée par la Collectivité départementale de Mayotte. Le premier qui a eu l'initiative de travailler sur Mayotte et a proposé aux autorités mahoraises un projet de recherche en sociolinguistique du plurilinguisme sur l'île est Claude Caitucoli ; il dirigeait à l'époque un mémoire de DEA sur cette problématique. Tous les travaux, que notre équipe a réalisés depuis, sont donc partis de cette initiative. Que ce texte puisse modestement s'inscrire dans la suite des propositions théoriques que Claude Caitucoli a toujours explicitées dans le domaine du plurilinguisme.

Introduction

Mayotte fait partie de l'archipel des Comores ; elle est française depuis 1841. De nombreuses langues y sont parlées : le shimaore, le kibushi représentent les principales langues vernaculaires ; le français est la langue officielle, pour ne citer que ces trois langues. Sur le plan administratif, Mayotte étant une collectivité départementale, ce sont les instructions nationales officielles qui s'y appliquent. La généralisation du système éducatif et de ses infrastructures datent des années quatre-vingts. L'enseignement préélémentaire est encore plus récent, les premières écoles maternelles publiques datent de 1993. Mayotte étant vice-rectorat depuis 2001, l'organisation administrative et pédagogique est conforme aux établissements de la métropole.

L'objectif de ce texte est de rendre compte de l'enseignement du français à Mayotte dans un paysage sociolinguistique plurilingue. Quels discours les Mahorais tiennent-ils sur le français ? Quelles attitudes expriment-ils à propos de l'exclusion des langues vernaculaires du système éducatif ? Composée à 98 % de Musulmans, la société mahoraise est préoccupée par ces questions. Elle est constamment ballotée entre la revendication identitaire liée aux traditions et cultures mahoraises et la modernité, symbolisée par le français et le rattachement de l'île à la France. Ce ballottage entre deux pôles de référence identitaire distincts conditionne le discours des Mahorais sur le français.

L'école constitue le lieu où se cristallise la nature des relations complexes entre communautés mahoraise et métropolitaine, « les mzungu »¹. La société mahoraise est traversée par deux courants idéologiques et politiques opposés : l'un identitaire aspirant sinon à la promotion du moins à la préservation des langues et cultures endogènes, l'autre assimilationniste revendiquant l'usage unique de la langue exogène, considérée comme le moyen le plus efficace d'intégration de Mayotte à la France, synonyme de réussite sociale et professionnelle. L'école reflète, voire renforce l'affrontement entre ces deux courants : si certains lui reprochent le manque d'efficacité dans l'enseignement du français, d'autres l'accusent d'exclure les langues locales de l'école et de couper l'élève de son milieu socioculturel.

Afin de mesurer le poids symbolique et idéologique de ce discours, en particulier son impact sur l'apprentissage du français, il nous a semblé indispensable d'interroger les acteurs du système éducatif mahorais dans le but de repérer les dissensions ou les consensus qui se manifestent au sein des groupes sociaux, voire les conflits d'opinion qui s'expriment au sein de chaque groupe linguistique à propos de l'enseignement du français et l'absence des langues vernaculaires de l'école.

Le recueil des données

Ce sont les membres du GRPM (Groupe de Recherche sur le Plurilinguisme à Mayotte) qui se sont chargés de recueillir les données langagières sur le terrain. Celles-ci ont été recueillies par questionnaires, entretiens semi-dirigés et observations participantes. Les données ont été collectées en français ou dans une langue vernaculaire (shimaore ou kibushi), lorsque la personne interrogée n'était pas francophone.

Les personnes interrogées ont été choisies selon trois tranches d'âge :

- des jeunes âgés de 16 à 20 ans ;
- des personnes âgées de 20 à 40 ans ;
- des personnes âgées de plus de 40 ans.

Six localités ont été retenues en fonction de la langue dominante qu'on y parle :

- à dominante shimaoré ;
- à dominante kibushi ;
- à dominante bilingue (shimaore/kibushi) ;
- à dominante shindzuani (la variété d'Anjouan) ;
- à dominante shingazidja (la variété de la Grande Comore) ;
- à dominante plurilingue.

Les enquêtes ont eu lieu à : Bambo-ouest, Combani, Handrema, Labattoir, Mamoudzou, Mronabeja, Mstangamouji, Pamandzi, Sada. Ces villes sont situées en Grande et Petite Terres.

Mayotte, une situation plurilingue en mutation rapide

L'histoire sociolinguistique de Mayotte s'est formée bien avant la période coloniale européenne. Sa situation linguistique est à l'image de son histoire et de son peuplement : sa position géographique l'expose naturellement à de très fortes influences diverses, puisque le canal de Mozambique, dans lequel elle se trouve, était jadis le passage obligé des commerçants arabes vers l'Afrique, Madagascar et l'Inde et aussi des Indonésiens et des Malgaches vers l'Afrique.

¹ Mot du shimaore qui désigne les Français « blancs ».

Dans cet espace restreint, deux principales langues locales coexistent : le shimaore, une langue bantoue, appartenant à l'aire swahili, le kibushi², une variété malgache de la famille malayo-polynésienne. S'y ajoute le français, langue officielle, langue de l'administration et de l'école. D'autres langues sont certes moins parlées mais néanmoins présentes dans l'île, à savoir l'arabe, enseigné à l'école coranique et utilisé comme langue liturgique ; trois variétés comoriennes (le shindzuani, le shingazidja, le shimuali) et enfin le créole réunionnais.

Comme tous les territoires d'Outre-mer, Mayotte subit des processus majeurs tels que la transition démographique et la mondialisation. En 2007, sa population est estimée à 186 452 habitants. Avec une densité de 511 habitants au km², elle constitue le territoire français le plus peuplé. Cette forte population s'explique essentiellement par une natalité très élevée et une immigration provenant pour l'essentiel des îles comoriennes voisines. Pour cette immigration, la forte prédominance des Anjouanais s'explique naturellement par la proximité géographique de l'archipel (situé à 70 km seulement de Mayotte) et par les liens historiques, culturels et familiaux qui relient Mayotte aux Comores. Cependant cette proximité géographique n'explique pas tout. C'est surtout la recherche d'une sécurité économique, sociale et sanitaire ainsi que la détérioration de la situation économique des Comores³ qui poussent les Comoriens à tenter de rejoindre Mayotte par les « kwassas-kwassas » (embarcations de clandestins).

Observant les répercussions des faits démographiques et migratoires sur les changements linguistiques dans l'île, nous faisons l'hypothèse que ceux-ci sont en train de modifier la composition du paysage linguistique mahorais. Les incidences sur les deux principales langues vernaculaires sont déjà observables : la proximité génétique entre le shindzuani et le shimaore – les deux étant langues comoriennes – et la présence massive des Anjouanais à Mayotte favorisent la domination linguistique du shimaore sur le kibushi. D'ailleurs, selon nos enquêtes dans l'île, le shindzuani est en phase de supplanter quantitativement le kibushi.

En outre, selon les statistiques de l'INSEE (2007), les locuteurs des villages comme Ongojou, Vahibé, Longoni ou Baraki, répertoriés comme shindzuanophones, déclarent (à 99 %) parler le shimaore. Comment peut-on expliquer ces déclarations des Anjouanais ? La proximité linguistique entre les deux idiomes n'expliquant pas tout, peut-on y voir alors d'autres motivations ? On sait que la grande majorité des Anjouanais sont dans une situation irrégulière ; dès lors, peut-on supposer qu'il s'agit du phénomène appelé « masquage »⁴ en sociolinguistique ? De peur d'être répertoriés comme immigrés, les Anjouanais déclareraient aux enquêteurs de l'INSEE qu'ils parlent le shimaore. On peut cependant interpréter cela autrement : ces derniers, désireux de s'insérer très rapidement dans la société mahoraise, tentent de passer par l'assimilation linguistique. Précisons que les Mahorais n'y portent pas un regard positif, puisqu'ils dénoncent un nivellement de leur langue par le bas.

Le système éducatif mahorais : des obstacles à surmonter

Mayotte étant un territoire français, ce sont les instructions et programmes nationaux officiels qui s'y appliquent.

Mayotte est un Vice-Rectorat depuis 2001 : l'organisation administrative et pédagogique est conforme aux établissements de la métropole. L'enseignement supérieur se met en place à travers l'Institut de formation des Maîtres (IFM), et le Centre des Etudes et Formations Supérieures de Mayotte (CEFSM).

Dans le premier degré, les établissements ne suffisent pas à accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions. La construction de nouveaux locaux a du mal à suivre l'augmentation

² Les shimaorophones prononcent shibushi : ce qui explique la présence des deux termes dans le corpus.

³ L'indice de développement humain de 2007-2008 place l'Union des Comores à la 134^e place sur 177.

⁴ Le locuteur fait disparaître de son discours les unités qui le désignent comme faisant partie d'un groupe donné.

des effectifs, qui culmine à 3,4 % par an depuis 1999. Il en résulte des classes très chargées, et plusieurs écoles fonctionnent en « rotation », c'est-à-dire, des élèves sont accueillis le matin, et d'autres l'après midi.

Aux difficultés matérielles dues au manque de locaux, s'est ajouté, au cours des vingt dernières années, un autre problème, celui du recrutement des instituteurs, lesquels n'avaient pas toujours une bonne maîtrise du français. Face à cela, la Collectivité départementale a fait appel, pendant plusieurs années, à un grand nombre d'instituteurs mahorais de niveau collège, avec une formation pédagogique limitée et une carence au niveau de la maîtrise de la langue française. Depuis 1997, les instituteurs sont recrutés au niveau du baccalauréat, formés pendant deux ans à l'Institut de Formation des Maîtres et ont un statut local. Depuis 2006, ils sont recrutés avec un niveau bac +2, continuent à bénéficier d'une formation de deux ans et sont intégrés aux corps des instituteurs d'Etat.

Mais c'est au niveau de l'école primaire que les problèmes se posent avec plus d'acuité. Le taux de redoublement est important : 28 % des élèves ont à peu près trois ans de retard en CM2. Cette proportion était de plus de 60 %, en 1993, ce qui traduit les efforts accomplis. En 2004, le taux de réussite au brevet des collèges était de 62,1 % et de 56,6% pour le baccalauréat (toutes séries confondues). Cependant, nombre d'élèves atteignent l'âge limite de la scolarité obligatoire en CM2 ou en 3^e sans avoir le niveau pour aller en 6^e ou en 2^{de} et, par conséquent, sont obligés de quitter l'école.

A Mayotte – comme en France métropolitaine – la maîtrise de la langue française est la condition *sine qua non* de la réussite scolaire. L'école doit relever ce défi, car l'échec scolaire est entre autres imputable à cette carence au niveau de la maîtrise du français. Comment expliquer ce déficit de l'apprentissage du français après un siècle et demi de présence française, un quart de siècle d'enseignement obligatoire en français et un engagement politique massif de la part de la population mahoraise pour le rattachement de Mayotte à la France ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces interrogations, six hypothèses sont ici avancées :

1) l'absence d'une politique éducative forte et un laxisme de l'institution scolaire : l'un des constats du rapport de la mission *Enseignement du français langue seconde et langues régionales à Mayotte*, établi par M. Verdelhan-Bourgade (2005 : 3), semble aller dans ce sens. Selon l'auteur du rapport, « de multiples actions ont été entreprises en matière de formation depuis plusieurs années, ou en matière d'expérimentation pédagogique, mais semblent avoir donné peu de résultats suivis. Il manque une mémoire des actions entreprises, une cohérence d'ensemble et une diffusion des résultats lorsqu'ils sont positifs. ».

2) des conditions matérielles ou structurelles peu favorables : là encore, le même rapport souligne des classes chargées, peu de matériel didactique et pédagogique, des locaux en nombre insuffisant, des horaires mal adaptés...

3) le français représente à Mayotte non seulement la langue enseignée mais aussi l'idiome d'enseignement, véhicule de la totalité des apprentissages scolaires, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de compréhension à la majorité des élèves et des problèmes pédagogiques aux enseignants.

4) une rupture entre la culture scolaire et la culture locale qui est très éloignée de celle véhiculée par les programmes scolaires officiels. Il existe ainsi une rupture entre l'école et le milieu de vie de l'enfant que décrit Ibrahim Soibahaddine⁵ (1999 : 14) comme suit : « A Mayotte, l'enfant reste avant tout un don de Dieu, un auxiliaire pour les tâches familiales et un bâton de vieillesse pour les parents. Quel que soit le sexe, il se situe au bas de la hiérarchie familiale... La famille mahoraise privilégie les rapports verticaux : tout manquement au

⁵ Ibrahim Soibahaddine est l'un des deux sénateurs de Mayotte.

respect de l'autorité parentale est souvent sanctionné par des bastonnades ». Lorsque l'enfant entre à l'école, il quitte ses habitudes de vie, sa langue familiale pour aller vers d'autres habitudes de vie, une autre langue. Dans ce cas, le reflux de sa langue première peut le perturber et entraîner des effets négatifs sur le développement de sa pratique langagière.

5) une formation insuffisante des enseignants et une inadéquation des consignes scolaires officielles à la société mahoraise, ce qui entraîne souvent des conflits susceptibles d'entraver l'apprentissage du français.

6) un conflit sociolinguistique latent qui serait à l'origine des blocages face à l'apprentissage du français. Ce conflit est décrit dans un article de *Mayotte Hebdo*⁶ en ces termes : « [...] les difficultés des jeunes face à la langue française sont le résultat de multiples réalités de la société mahoraise et cristallisent en quelque sorte la nature des relations entre communautés locale et métropolitaine ». Parallèlement à une adhésion massive à l'ouverture culturelle et sociale offerte par le rattachement à la France, se mettent en place des stratégies de préservation identitaire et de repli sur la culture locale qui est perçue comme menacée.

A Mayotte, la réceptivité réelle au changement et à la modernité s'accompagne d'une interrogation constante sur les périls de l'assimilation, ces interrogations sont suscitées par un sentiment d'amertume et de reniement.

L'école publique aux yeux des Mahorais

Pour la plupart des Mahorais, l'école ne doit pas être le lieu d'une minoration linguistique mais l'agent d'un plurilinguisme reconnu et constructif, même si l'on sait que les enjeux du plurilinguisme dépassent le cadre scolaire.

Pour les Mahorais, l'école doit-elle reconnaître et valoriser les langues vernaculaires ? L'école place-t-elle l'enfant dans les meilleures conditions qui lui permettent de développer de manière équilibrée un plurilinguisme bénéfique et riche ? L'école, en tant que vecteur de l'égalité des chances, réserve-t-elle une place à la diversité linguistique et culturelle ? La prise en compte des langues vernaculaires facilite-t-elle l'épanouissement affectif et la réussite scolaire des élèves ?

Ce sont là les enjeux sociopolitiques, identitaires, économiques et pédagogiques qui constituent les défis à relever pour l'école. Voyons ce qu'en disent les Mahorais. A la question portant sur le rôle que doit jouer l'école par rapport au plurilinguisme, les réponses des enquêtés ne sont pas uniformes.

Bounou, fonctionnaire, 49 ans, répond comme suit :

bon / donc que l'école euh :: d'abord c'est de :: voir // prendre en compte déjà / ceux qui sont / donc la réalité qu'il y a dans ce dans ce pays / cette réalité que c'est un monde / Mayotte c'est un monde euh complètement isolé de de l'extérieur même aujourd'hui ce qu'on nous dit : / que bon votez pour l'Europe (rires) on n'a que des sous on va nous faire ça on va nous faire ça mais on ne voit pas les conséquences qui peuvent engendrer au niveau de la société mahoraise / pasque déjà en France le débat divise / divise et à Mayotte on veut aller tout droit vers l'Europe / [...] c'est pour te te montrer que l'école en elle-même / il faut [qu'elle] tienne compte de cette réalité voir déjà l'enfant mahorais en elle-même que cet enfant qui se lève à sept heures qui se lève à quatre heures du mat il va d'abord à l'école coranique après l'école coranique vite à l'école euh officielle sans rien manger sans rien dans dans son ventre il a rien que rarement ou bien s'il vient avec un goûter mais ça c'est un goûter qui n'a aucun rapport avec son :: c'est un repas complet qu'il a besoin au niveau de son organisme donc enseigner d'abord aux Mahorais ce que c'est que l'hygiène ce que c'est que :: / lui-même comment il peut se comporter avec lui-même avec son milieu où il vit [...] c'est incroyable voyez donc y a déjà des choses au niveau

⁶ N° 180 du 6 février 2004.

du concept de l'école qu'il faut qu'il y ait ce changement / voir déjà quel type de :: de peuple qu'on a et puis voir quel type d'école qu'il faut faire :: c'est pas une école qui est calquée mais c'est une école qui répond aux besoins et aux réalités //

Pour Mohamed, instituteur, 41 ans, les enseignants ne font pas beaucoup d'efforts pour parler le français aux élèves, il leur reproche en quelque sorte l'utilisation de la langue maternelle, même s'il comprend cela :

euh malheureusement euh / je pense je pense que les les enseignants mahorais ne font pas assez l'effort et alors que je je crois personnellement que c'est à travers nous enseignants euh que euh le problème peut être résolu puisque bon du moment où les enseignants déjà entre eux euh ne montrent pas l'exemple ne font pas l'effort même si c'est naturel comme je l'ai dit tout à l'heure de parler avec sa langue maternelle mais dans de souci euh de pouvoir donner plus de chance aux enfants pour leur apprendre à parler cette langue pour que les enfants puissent l'écouter comme je l'ai dit c'est ce que je fais moi à la maison avec mes enfants pour qu'ils puissent après se l'approprier et l'utiliser pour réussir dans les études et dans la vie

Pour cet instituteur, l'enseignement, à Mayotte, ne doit pas être calqué sur celui de la métropole. Pour lui, l'échec scolaire est imputable à ce décalage entre les instructions officielles et la réalité sociale mahoraise. Autrement dit, l'enseignement ne tient pas compte des spécificités linguistiques et culturelles de Mayotte où, selon lui, le français n'est pas une langue maternelle mais seconde.

quand je dis le français pour nous en fait euh c'est c'est langue seconde c'est pas la langue : donc il fallait l'enseigner autrement que :: la :: que : ce qu'on veut nous : on veut nous faire comprendre / ça veut dire que le premier échec de la langue en fait / c'est qu'on a voulu calquer l'enseignement à Mayotte comme : en métropole / c'est c'est un problème politique purement politique mais on n'a pas vu la réalité / pasqu'aujourd'hu- le Mahorais lui n'est pas francophone il est francophile // francophone euh

Poursuivant le même raisonnement, il avance que pour que l'enseignement puisse réussir à Mayotte, il ne doit pas minorer les langues premières :

si euh je leur parle euh de sept heures à midi le français / là ils vont dire là / ça va pas du tout / même l'enfant lui même lorsque : tu : dis / bon allez en français au lieu de parler en mahorais il te regarde d'abord même s'il sait il a déjà une réticence à : / à : abandonner sa langue pasque lui il il s'y implique il se sent concerné pasque c'est la langue qui parle dans tout le : milieu // ça aussi c'est un enjeu de taille

Il est plus critique vis-à-vis du système éducatif en accusant l'école officielle de n'enseigner à l'élève mahorais que ce qui est « négatif » dans la civilisation française.

donc donc y a cet enjeu là bon maintenant y a Mayotte est beaucoup plus française au niveau des des valeurs au niveau des traditions mais sur sur le plan de la culture / en fait moi je dirai que tout ce qui est positif euh dans :: la civilisation française nous on a pris que le négatif (rires) tu vois (rires) voilà que le négatif qui va mais : pasque (rires) sais pas ce que je vois

Quoi que l'on dise de ce discours, produit par un instituteur, qui représente un des acteurs majeurs du système éducatif, il témoigne, pour le moins, du malaise que ressentent les enseignants.

A cela s'ajoutent d'autres difficultés liées au mode de recrutement des enseignants. En effet, nombreux sont ceux qui ont été recrutés pour faire face à la situation mais sans qu'ils aient reçu une formation suffisante ; certains ne maîtrisent pas assez le français. Lorsque Mohamed déclare qu'il est devenu instituteur par défaut, autrement dit, sans vocation, il y a matière à s'interroger sur la motivation de ces enseignants à intéresser les élèves mahorais.

(...) tu vois un peu le décalage donc tu vois ça c'est ça le monde du et la grande partie des instits / peut-être ici euh :: on sent pas mais si tu vas dans les autres villages là-bas on sent qu'il y a un problème / ce qu'il y a c'est aussi un un frein de la langue française pasque moi si je l'enseigne et que je la maîtrise pas / [...] / pasque moi je suis instit mais c'est pas par vocation

Ces personnes qui sont devenues enseignants sans motivation ni vocation ne font pas assez d'effort pour parler le français à leurs élèves. Et s'ils voulaient, pourraient-ils réellement le faire ?

Le discours sur l'école : entre pragmatisme et nostalgie

De manière générale, les Mahorais sont très critiques vis-à-vis du système éducatif pour les raisons signalées *supra*. Quand on les interroge sur la langue dans laquelle ils souhaitent scolariser leurs enfants, ils répondent majoritairement le français. La plupart d'entre eux se comportent avec réalisme et pragmatisme, car ils savent pertinemment que c'est le français qui constitue la langue de la promotion sociale et de l'insertion professionnelle.

Pour Fatima, il ne faut enseigner à l'école que le français : « moi à mon avis j'aimerais bien qu'à l'école on [apprenne] seulement le français oui / ». Mohamed, lui, répond de manière claire à cette question. Pour lui, bien que les langues locales symbolisent plus la tradition et la culture mahoraises, le français représente la langue de l'ouverture :

euh automatiquement c'est le français hein puisque le shimaore ou le shibushi c'est vrai c'est une question de culture donc de sauvegarde de cette culture mais c'est la langue française la seule langue qui permet aux jeunes mahorais d'avoir une ouverture vers le monde vers l'extérieur et euh pouvoir s'intégrer dans le monde pasque maintenant on ne raisonne plus en termes de village ou de localité mais euh sur le plan international il faut que chaque jeune mahorais euh puisse aussi avoir sa place donc je pense que actuellement c'est la langue française qui euh qui doit vraiment prendre des chances essayer de donner et tracer l'avenir de ces jeunes [...] euh en ce qui concerne Mayotte euh j'dirais c'est euh c'est c'est la langue j'dirais véhiculaire de de l'enseignement donc et de la réussite scolaire et de la réussite euh j'dirais l'intégration dans la société donc euh j'dirais c'est c'est une langue indispensable en tous cas pour le jeune Mahorais

Pour Madi, un autre enseignant, le français reste la langue de la réussite scolaire :

la langue française// c'est d'abord pour l'instant/ c'est d'abord la langue pour réussir sa scolarité/ pour réussir son insertion professionnelle// euh euh //c'est la langue qu'il faut maîtriser// vous maîtrisez bien le français// vous ne parlez pas un seul mot de français/ non je veux dire le shimaore // vous maîtrisez bien le shimaore sans même parler le français / vous êtes mal barrés // et puis aussi / c'est une langue d'avenir hein// pour pouvoir sortir / c'est une langue commerciale // même si sur le plan international / c'est pas aussi parlé que l'anglais //

Des discours identitaires contradictoires

Le discours identitaire des Mahorais à propos du français oscille entre deux affirmations antagoniques : « Le français une langue forcément de Mayotte » *versus* « le français n'est pas une langue de Mayotte [...] C'est une langue qui vient d'ailleurs ».

Bien que les enquêtés affirment très majoritairement que la langue de solarisation doit être le français, à l'exception d'une minorité qui demeure favorable aux langues locales, en particulier le shimaore, lorsqu'on les interroge sur les rapports entre langue et identité, ils sont parfois hostiles au français.

À la question « le français est-il une langue de Mayotte ? », ils répondent de façon très nuancée. En insistant sur l'effort déployé depuis 1975 par les Mahorais pour rester au sein de

la République française et le combat politique pour obtenir la départementalisation, certains mettent l'accent sur des arguments de type strictement institutionnels : puisque Mayotte est française, le français est une langue de Mayotte. C'est le cas de Madi, 45 ans :

euh// les gens ont toujours demandé // les gens ont toujours milité majoritairement pour une départementalisation // nous autres / nous sommes là pour le demander // c'est-à-dire une intégration plus forte dans la France // et moi dans ce sens là / je dirais que c'est une langue de Mayotte// puisque nous avons choisi d'avoir la nationalité française // donc c'est une langue forcément de Mayotte

Un point de vue lui aussi très tranché est donné par Anouar, un paysan qui n'a pas été scolarisé ; ce dernier évoque la peur de perdre son identité mahoraise, voire musulmane. Pour lui, le français est glottophage, et « la présence de la langue française entraîne une perte des langues locales ».

tu vois / nous sommes des Musulmans / nos enfants à deux ans ils partent dans la langue française // c'est bien pour l'observateur / c'est bien pour celui qui ne mesure pas l'importance de la chose / mais c'est mal pour moi qui connais le sens // que j'ai baptisé mon enfant catholique et je n'ai plus de solution pour le récupérer // tu vois donc tu es mon enfant je t'ai appris le jour tu as goûté le gnongu (*anou ni lèlka gnongu*)⁷ /donc aujourd'hui tu as oublié le peu de choses que je t'ai appris // donc c'est dangereux pour moi vis à vis de Dieu // et puis tu le tiens parce que c'est un outil qu'on emprunte pour avoir le bonheur de la vie mais dans l'au-delà / c'est plus là // donc c'est mal parce que les enfants ne sauront pas les langues locales alors que les langues locales attirent / c'est plus proche de la langue de la religion musulmane // donc aujourd'hui / on a supprimé les langues locales car même nous les parents on ne sait pas le danger qui nous attend mais on est content que notre fils nous emmène du // (*mabawa*)⁸ // mais on peut mourir d'un jour à l'autre ou l'enfant peut aussi mourir // le // (*mabawa*) // a une fin// donc je pense que la présence de la langue française entraîne une perte des langues locales même si seulement deux sur dix des Mahorais l'a compris de nos jours // malheureusement nous les parents / on a perdu notre pouvoir / notre autorité auprès de nos enfants car les enfants ont perdu la foi musulmane // ils n'ont plus la foi //(*imani*) // musulmane // la présence de la langue française à Mayotte est mal /c'est un danger pour nous //

Pour Anouar, inscrire son enfant à l'école française est vécu comme un voyage, voire un exil dans un autre monde : « nos enfants à deux ans ils partent dans la langue française ». Tout en sachant qu'il ne s'agit pas d'un exil au sens propre du terme, puisque les enfants ne partent nulle part, mais d'un exil culturel, linguistique ; il s'agit d'une acculturation.

Pour Sidi, un instituteur, le français n'est pas une langue de Mayotte mais « vient d'ailleurs » : « non / le français n'est pas une langue de Mayotte [...] c'est une langue qui vient d'ailleurs et qui nous est imposée parce qu'on nous oblige / et on oblige à nos enfants de le parler également ». A la question : « pour toi c'est quoi être français », il répond : « c'est avoir un papier français ».

Quiconque s'intéresse aux rapports entre langues et identités, à Mayotte ou ailleurs, ne peut être insensible à de telles affirmations que l'on retrouve d'ailleurs dans la bouche des jeunes issus de l'immigration maghrébine dans l'agglomération rouennaise (Laroussi, 2000). Pour qu'un citoyen assimile l'identité française à un simple papier (passeport ou carte d'identité), c'est qu'il ne se reconnaît pas dans le modèle qui s'offre à lui. Pourquoi ? Parce qu'il ne le reconnaît pas en tant que tel, c'est-à-dire différent du modèle standard et, par conséquent, ne lui offre rien, en contrepartie. Ici, il y a lieu de s'interroger sur l'efficacité dudit « modèle d'intégration français » et sur ses capacités à relever ce défi.

⁷ *gnongu* : c'est le liquide du charbon de bois utilisé pour écrire le Surat à l'école coranique. Traduction littérale du texte entre parenthèses

⁸ les ailes de poulet ; c'est l'alimentation de base à Mayotte

comme je l'ai dit auparavant / la présence de la langue française nous fait des handicapés de notre langue // nous perdons notre vocabulaire *shimaore* // actuellement / rares sont les personnes qui veulent faire une phrase entière en *shimaore* / sans introduire un seul mot français // alors qu'on peut faire une phrase en français avec des mots français / même si la phrase n'a pas de sens // cela implique que la langue française gagne du terrain sur notre langue /// et en gagnant du terrain / nous ne saurons plus sur quel pied danser // on risque fort de perdre notre personnalité // on sera comme les Guadeloupéens ou les Martiniquais qui n'aiment pas (...) / qui détestent leurs origines africaines

Aussi il aimerait que ses enfants soient scolarisés en *shimaore* : « à Mayotte / j'aimerais que les apprentissages soient faits en *shimaore* / en *shimaore* »

Il n'est pas contre l'enseignement du français ; il ne veut tout simplement pas qu'il soit la langue exclusive de l'école :

en tant qu'instituteur / je vous donne la réponse d'un instituteur // on dit que les enfants sont en situation d'échec / même au football / ils sont en échec // pourquoi / lorsque tu prends un bout de papier / et tu écris / tu cours / tu fais 150 pas / tu tournes à droite et tu reviens vers moi (...) / si l'enfant ne sait pas lire / il n'a pas compris / ce qu'on lui demande / il ne peut pas faire ça / ne peut pas réaliser les exercices // alors si tu lui dis ça en *shimaore* / il aura compris de suite / il va être tellement performant / que le maître lui-même dira / ma pédagogie est performante // dans ce sens-là / si les enseignements sont faits en *shimaore* / les enfants seraient très performants // maintenant / l'apprentissage de la langue française ne peut pas être fait dans une autre langue / il faut que ça soit fait en français // si on apprend le français en français / ça va de soi // mais si on apprend les mathématiques / en français / pour un enfant qui est en situation d'apprentissage / les mathématiques dans une langue étrangère / tout en étant étrangère à ce qu'il est / là / il est en situation d'échec // le système pédagogique / là-dessus / n'est pas performant // c'est pour ça qu'il y a beaucoup d'échec

Conclusion

Les Mahorais se sont battu politiquement pour le maintien de leur île au sein de la France et pour obtenir le statut de département français qui est effectif depuis le mois d'avril de cette année 2011. Ils revendiquent le français comme une langue de Mayotte et le considèrent comme la langue de l'avenir, de l'ouverture au monde ; ils dénoncent par ailleurs un enseignement qui calqué sur celui de la métropole et qui stigmatise langues et cultures locales.

Quoi qu'il en soit, on est aujourd'hui loin du discours tenu par Anrifa :

pasque moi je voulais te raconter une chose : un jour ma mère avait un problème avec mon père / il m'a dit moi quand j'étais petit y avait déjà les écoles à Mayotte mais mon père ne voulait pas m'amener à l'école pasque je deviendrai une *mzungu* /

Anrifa, une femme, raconte comment son père refusait de l'inscrire à l'école française, de peur qu'elle devienne « *mzungu* ». Pendant longtemps, les parents mahorais refusaient d'inscrire leurs enfants à l'école française, parce qu'elle avait pour objectif, pensaient-ils, l'évangélisation des enfants musulmans.

Aujourd'hui, même si cette crainte demeure parfois, surtout chez les personnes âgées et illettrées, le rôle de l'école n'est plus celui-là. Comme le montre l'affirmation suivante d'Anrifa : « si mon père m'avait mis[e] à l'école je ne serais pas comme ça // ton père ne me faisait pas de bêtises à la maison // pasque je je :: je serai com- lui / je travaillerais com comme lui / alors je me suis dit que l'école c'est très important ».

Elle a enfin compris que le rôle de l'école n'est pas ce qu'en pensait son père, à savoir l'éradication de l'identité mahoraise mais, au contraire, la contribution à l'émancipation des femmes. En tous cas, pour elle, hélas c'était déjà trop tard !

Bibliographie

- ALLIBERT C., 1984, *Mayotte plaque tournante et microcosme de l'Océan Indien occidental : son histoire avant 1841*, Paris, Editions Anthropos.
- BLANCHY-DAUREL S., 1990, *La vie quotidienne à Mayotte*, Paris, L'Harmattan, Collection Repères pour Madagascar et l'Océan Indien.
- LAROUSSE F. (dir.), 2009a, *Mayotte, une île plurilingue en mutation*, Mayotte et la Réunion, Editions du Baobab.
- LAROUSSE F. (dir.), 2009b, *Langues, identités et insularité. Regards sur Mayotte*, Rouen, Publications des PURH.
- LAROUSSE F. 2006, « La problématique du plurilinguisme et du pluriculturalisme », Colloque Bilinguisme et interculturalité, Mayotte, mars 2006 (www.ac-mayotte.fr).
- LAROUSSE F., 2005 : « Entretien sur les enjeux du plurilinguisme à Mayotte », Mayotte-Hebdo n°224.
- LAROUSSE F., 2000, « Intégration ou assimilation ? Les comportements langagiers des Maghrébins-francos dans la banlieue rouennaise », dans L. J. Calvet et Moussirou-Mouyama (dirs.), *Le plurilinguisme urbain*, Paris et Québec, Didier Erudition, 309-322.
- NETTE D., ROMAINE S., 2003, *Ces langues, ces voix qui s'effacent ; Menaces sur les langues*, Paris, Editions Autrement.
- SOIHABADINE I., 1999, *L'enfant mahorais*, C.D.P Mayotte (publication interne).
- VERDELHAN-BOURGADE M., 2005, Rapport de la mission « Enseignement du français langue seconde et langues régionales à Mayotte ».

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoît Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : André Batiana, Jacqueline Billiez, Véronique Castellotti, Robert Chaudenson, Christine Deprez, Jean-Michel Eloy, François Gaudin, Caroline Juilliard, Philippe Lane, Gudrun Ledegen, Isabelle Légise, Marinette Matthey, Mwatha Ngalasso, Isabelle Pierozak, Marielle Rispail, Richard Sabria, Laurence Vignes.

Laboratoire LiDiFra – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425